

LE RÉFÉRENT DE PROXIMITÉ

Septembre 2023

Attitude <i>Positionnement clinique ou attitude du référent de proximité dans la cadre de sa relation avec les personnes qu'il accompagne.</i>	Actions <i>Actions principales du référent de proximité.</i>	Cadre <i>Cadre de travail qui permet au référent de proximité d'assurer sa position et les actions ci-contre.</i>
Relation privilégiée Le référent de proximité est en relation directe et régulière avec la personne qu'il accompagne. Il développe une relation privilégiée avec elle.	Accompagnement psycho-médicosocial généraliste Le référent de proximité est susceptible d'accompagner la personne dans une diversité de situations et dispose d'une large palette d'interventions possibles, en fonction de ses compétences et du secteur dans lequel il travaille. Il est un interlocuteur privilégié de la personne et de son réseau pour toutes demandes, même s'il n'assume pas tout lui-même.	Désigné par l'utilisateur C'est l'utilisateur qui reconnaît l'intervenant en tant que référent de proximité. Ils s'accordent sur le champ des réflexions et des actions à mener ensemble.
Vision globale Le référent de proximité tend à prendre en considération les préoccupations de la personne et les ressources de son réseau de manière globale.	Coordination du réseau de la personne Le référent de proximité tend à assurer la cohérence des interventions au bénéfice de la personne qu'il accompagne. Il assume une position centrale dans le réseau de soutien de la personne. En fonction des nécessités, il est susceptible de faire circuler l'information, d'organiser des moments d'échange entre intervenants et/ou proches, de coconstruire un plan d'accompagnement et/ou un plan de crise.	Reconnu par les autres intervenants Le référent est un interlocuteur privilégié non seulement pour la personne mais également pour son réseau de soutien. Sa reconnaissance officielle par tous lui permet (trait) d'assurer un rôle de lien, notamment entre services hospitaliers et ambulatoires par exemple. Pour faciliter la coordination, il est utile qu'il n'y ait qu'un seul référent de proximité par personne accompagnée.
Adaptativité Le référent de proximité s'adapte aux besoins de la personne qu'il accompagne et à la situation. Ses interventions sont flexibles, proactives et pensées spécifiquement pour la personne.	Identification de ses objectifs avec la personne Le référent de proximité soutient la personne dans l'identification et la formulation de ses objectifs, à partir de ses envies et de ses besoins. Il s'assure également que ces objectifs sont toujours au cœur de l'accompagnement qui lui est proposé.	S'engage dans la durée Le référent de proximité accompagne la personne aussi longtemps que nécessaire avec une attention à l'évolution de sa situation et aux moments de transition. Son cadre de travail ne doit donc pas a priori être limité dans le temps.
